# Résolution sur les Nations unies: journée mondiale du refus de la misère (17 octobre 2001)

2001/2606(RSP) - 04/10/2001 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

En adoptant une résolution commune déposée par le PPE/DE, PSE, ELDR, Verts/ALE, GUE/NGL et le UEN, le Parlement européen demande à l'ensemble de l'Union européenne de faire du 17 octobre, la journée européenne du refus de la misère. Il demande à la Commission, au Conseil, au CES et à sa commission de l'emploi et des affaires sociales d'effectuer chaque 17 octobre une évaluation publique des politiques communautaires en matière de lutte contre la grande pauvreté et l'exclusion sociale. Il se réjouit de l'initiative de la Présidence belge d'organiser le 17 octobre 2001, au Parlement européen, une réunion conjointe Conseil, Parlement européen et Commission pour présenter et discuter du rapport de la Commission sur l'inclusion sociale en présence des ONG, du comité de la protection sociale et des représentants des États membres. Il demande aux États membres de développer de véritables stratégies visant à l'accès égal de tous aux droits fondamentaux. Il demande au Conseil d'améliorer le suivi des actions entreprises dans ce domaine en arrêtant, d'un commun accord, d'ici à la fin de l'année des indicateurs en matière de lutte contre l'exclusion sociale. Il invite le Conseil et la Commission à présenter des propositions concrètes, avant la Conférence mondiale des Nations-Unies sur le financement du développement de mars 2002, concernant la manière dont l'Union européenne entend atteindre l'objectif de 0,7% pour l'aide au développement.